

Conseil communautaire du 18 octobre 2022

Mardi 18 octobre 2022, les 73 élus communautaires se réunissent en Conseil pour étudier les grandes actions et orientations à venir. La séance débutera par un hommage à Pascal Le Doussal, conseiller délégué en charge de la valorisation de l'espace rural et maire de Calan, décédé en juillet, et par l'installation de nouveaux élus dans les instances. Parmi la soixantaine de sujets à l'ordre du jour, l'actualité sera très présente à travers des préoccupations de sobriété énergétique et de qualité des services publics : présentation du Plan de Résilience Énergétique de Lorient Agglomération, mais aussi création d'un Datacenter décarboné, bilan de l'année touristique 2021, état des lieux du transport urbain et du service des déchets, avenir de la Patinoire du Scorff, encouragement à la pratique du vélo, soutien aux actions en faveur de l'alimentation locale... Les élus se pencheront également sur les nouvelles initiatives portées par les communes sollicitant le Fonds d'Intervention Communautaire, projets qui montrent l'intérêt croissant du dispositif. La requalification du site des Forges à Inzinzac-Lochrist sera examinée. Concernant l'habitat, les élus se positionneront sur la prolongation du Programme d'Intérêt Général Habitat pour accompagner la rénovation thermique des logements et le maintien à domicile des personnes âgées, ou encore sur la réalisation de 150 logements neufs à Lorient.

I. Ressources, Finances et Administration Générale

De nouveaux élus au Conseil Communautaire et au bureau *(points 4 et 5)*

Pascal Le Doussal, conseiller délégué en charge de la valorisation de l'espace rural maire de Calan, est décédé le 30 juillet dernier. Les élus de Lorient Agglomération lui rendent un dernier hommage avant d'accueillir un nouveau titulaire en la personne de Yann Guiguen.

Hommage à Pascal Le Doussal

La rentrée du Conseil communautaire s'ouvrira sur un hommage collectif à Pascal Le Doussal, conseiller communautaire délégué en charge de la valorisation de l'espace rural et maire de Calan, décédé samedi 30 juillet 2022 à l'âge de 61 ans. D'abord conseiller municipal dès 1989, puis adjoint, Pascal Le Doussal a été élu maire en 2008, conciliant son engagement d'élu avec son métier d'agriculteur, amoureux de son territoire. « *En 2020, au début du mandat communautaire, j'avais confié à Pascal Le Doussal la délégation à la valorisation de l'espace rural au sein de l'Exécutif de Lorient Agglomération. Malgré la dégradation de sa santé, il s'y était totalement investi, portant notamment la création d'un nouveau fonds d'intervention communautaire dédié aux ruralités* » rappelle Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient. « *Il nous manquera comme il manquera à ses administrés de Calan qui perdent un maire très attaché à sa commune, aux valeurs du service public et à la défense de l'intérêt général* ».

De nouveaux élus dans les instances communautaires

Succédant à Pascal Le Doussal, Yann Guiguen a été élu maire de Calan le 11 août 2022. Ancien conseiller municipal (2014) puis conseiller délégué (depuis 2020), ce gérant de bureau d'études de 49 ans prend donc les rênes de la commune. Yann Guiguen devient également conseiller communautaire titulaire de Lorient Agglomération et il est proposé pour intégrer la Commission Aménagement,

Mobilités et Habitat. Sa suppléante au Conseil est Sandrine Juhel, conseillère municipale à Calan. Les délégations de Pascal Le Doussal seront reprises par Laurent Duval, vice-président chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de l'aménagement rural.

II. Transition écologique

Un plan de résilience énergétique pour Lorient Agglomération (point 8)

Comme l'a fait la ville de Lorient, Lorient Agglomération met en place un plan de résilience énergétique en 50 mesures pragmatiques pour davantage de sobriété et d'économies d'énergie. L'objectif dès 2023 est de réduire la facture énergétique de 1,15 M€.

L'urgence économique, géopolitique et climatique impose à la collectivité de mieux optimiser sa consommation et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique. Lorient Agglomération n'a pas attendu le Gouvernement pour élaborer dès la fin du mois d'août le sien. Au regard des hausses tarifaires en cours, le budget électricité et gaz de Lorient Agglomération devrait être multiplié par 3 en 2023 (par rapport à 2022), avec un impact budgétaire estimé à +3,5 M€. Parmi les postes les plus consommateurs d'énergie, les transports collectifs viennent en tête (33,3%). Hors carburants, le secteur industriel (eau, assainissement et déchets) représente 72% des consommations patrimoniales de Lorient Agglomération.

Un Plan de résilience énergétique progressif

Programmé sur la période 2023-2026, le Plan de résilience énergétique (PRE) mise sur trois leviers : la **sobriété** (prioriser les besoins), l'**efficacité** (réduire la quantité d'énergie nécessaire) et le **renouvelable**. Ce plan se décline en 50 actions qui visent en majorité la sobriété dès 2023 pour glisser progressivement vers davantage d'efficacité et de renouvelable. Ces actions concernent aussi bien les agents de l'agglomération que les partenaires, les communes, les professionnels et le grand public : écogestes, sensibilisation, optimisation des équipements, nouvelles installations concourent à cet effort collectif. Celui-ci sera mis à disposition des communes et des partenaires de l'agglomération. Une matinale d'échanges sera même organisée mardi 18 octobre, en présence des différents acteurs concernés.

Au 14 septembre, le prix à l'achat d'électricité pour 2023 était à 582 € HT/MWh (base), contre 38 € en 2019 et à 934 € aux heures de pointe d'hiver quand le réseau électrique est le plus sollicité (contre 50 € en 2019). Pour le gaz, au 14 septembre, le prix d'achat pour 2023 était de 186 € HT/MWh contre 18 € en 2019.

Exemples d'actions ciblées

Baisse de la température, réglage des équipements : Lorient Agglomération applique

les principes de sobriété énergétique à ses propres bâtiments, locaux de bureau et d'exploitation, avec un gain espéré de 15% sur les consommations et des économies de 400 000 € dès 2023. Par ailleurs, en sensibilisant ses agents sur de bonnes pratiques, l'établissement espère réduire encore ses consommations de 5% (150 000 € d'économies).

Sur le volet du renouvelable, Lorient Agglomération fait progresser sa production d'électricité photovoltaïque grâce à la mise en service de 6 nouvelles centrales sur son patrimoine : 400 000 € d'économies seront générés en 2023 grâce à l'autoconsommation. L'augmentation des recettes de BioGAZ produit au centre d'enfouissement de Kermat et du photovoltaïque laisse prévoir un gain de 200 000 € sur le budget de la régie autonome énergies.

Des changements de consommation aux conséquences sur la gestion et le traitement des déchets (point 11)

Le rapport annuel 2021 sur la qualité du service de gestion des déchets montre une nette augmentation de la production des déchets, après deux années marquées par la crise sanitaire. Les habitudes doivent encore évoluer pour rattraper le changement des modes de consommation et une baisse des gestes de tri.

De confinements en restrictions, les usagers ont fait évoluer leur mode de consommation : davantage d'achats en ligne, plus d'emballages, une baisse de la vigilance sur le tri, des activités à la maison génératrices de déchets (jardinage, bricolage) ... Les résultats sont visibles en 2021 avec une **progression de 10% des déchets produits à 627 kg/hab/an** de déchets ménagers et assimilés (DMA), contre 571 kg en 2020. Néanmoins, **ce chiffre reste inférieur à la moyenne bretonne de 696 kg/hab/an (en 2019)**. Et c'est notamment la part des déchets déposés en déchèteries qui augmentent le plus (+19%), tandis que les déchets collectés ne progressent que de 2.9%. On note aussi en déchèteries la forte augmentation des gravats (+30%), des végétaux (+20%) et des cartons (+17%).



Une valorisation efficace et exemplaire

Les bons chiffres sont à voir du côté de la **valorisation matière** qui reste au-delà des exigences réglementaires avec un taux de **64.80%** : Lorient Agglomération dépasse les objectifs de la loi de la transition énergétique pour la croissance verte (55%) et approche même de l'objectif 2025 (65%). Les déchets ainsi valorisés sont recyclés (à 39%) ou compostés (26%). Restent 35% qui ne sont pas valorisés. Dans le détail, les collectes sélectives de proximité (emballages, biodéchets, cartons, verre et papier) démontrent leur pertinence avec une progression constante, et supplantent même le tonnage des déchets ménagers et assimilés depuis 2018. Les matières valorisables représentent en 2021, 52% des matières captées (51% en 2020). Enfin, si le tonnage enfoui est en hausse en 2021 à 33 670 t, l'évolution globale depuis 2010 reste à la baisse à -18%. La loi fixe un objectif de -50% pour 2025. D'ailleurs, Lorient Agglomération vise la limitation du recours à l'enfouissement pour favoriser une valorisation énergétique de ces déchets. Un schéma de traitement est en cours de réalisation dans ce sens et dans les respects du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

Un engagement sur le long terme

Poursuivant sa démarche exemplaire en matière de prévention et de réduction des déchets, Lorient Agglomération a lancé l'élaboration de son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en février 2021 pour la période 2021-2026. L'objectif est une réduction de déchets de 1% par an via 18 actions selon 6 axes.

Par ailleurs, 2021 est la troisième et dernière année du projet Territoire économe en ressources (TER) qui a permis une réflexion sur la ressource, de l'approvisionnement à la valorisation, en passant par la prévention, et notamment la ressource organique, en complémentarité avec les autres politiques de l'agglomération (énergie, économie...) et les acteurs du territoire. Le projet TER a été mis en œuvre dans le cadre d'un Contrat d'objectifs Déchets et économie circulaire signé avec l'ADEME, et comptait 60 actions dont un tiers sur la ressource organique. Si certaines de ces actions ont dû être décalées à cause de la crise, elles seront toutes conclues fin 2022. Dans le même temps, Lorient Agglomération poursuit son action de sensibilisation et d'accompagnement des usagers : visites des scolaires au centre de tri ADAOZ à Caudan, programme d'éducation au développement durable dans les écoles, service de location et de lavage de gobelets réutilisables, prêt de panneaux de tri pour les événements... En quelques chiffres : 200 participants aux ateliers du Faire soi-même, 24 événements ont été accompagnés en 2021, 450 logements sensibilisés au tri à Lorient (Kervénanec), 131 téléphones collectés à l'occasion du Tour de France, 105 m³ de compost distribués lors de la Semaine pour les alternatives aux pesticides.

Une augmentation record des déchets produits et collectés, les chiffres de 2021 :

- 627 kg de déchets produits par an et par habitant : + 9% par rapport à 2020
- 64,8% de valorisation de matière
- 131 900 t de déchets pris en charge : +10,7%

Un service optimisé et plus vert

Afin de soutenir les efforts constants, la direction gestion et valorisation des déchets de Lorient Agglomération poursuit sa politique d'amélioration continue visant la transition écologique, la coopération et la satisfaction des usagers. Le service a notamment mis en place une gestion informatisée des déchèteries afin d'en optimiser la gestion et d'améliorer la fluidité : les 13 déchèteries du territoire accueillent 1,3 million de visite chaque année. Le système prévoit également de réserver l'usage des équipements aux seuls habitants de Lorient Agglomération moyennant un badge physique ou virtuel (sur téléphone). Le projet a été interrompu en octobre à cause de dysfonctionnement des capteurs, mais le redéploiement a repris début 2022. Par ailleurs, l'objectif est de faire évoluer la flotte des 33 véhicules du service collecte des déchets vers des énergies plus propres : 80% BioGNV et 20% hydrogène vert d'ici 2030, selon le degré de maturité technologique.

Vers un schéma directeur des déchèteries

Afin de mieux anticiper l'évolution des déchèteries et leur pérennité, Lorient Agglomération a lancé la mise en place d'un schéma directeur. Il devra permettre d'atteindre des objectifs de qualité et de fonctionnement des équipements, de sécurité et de confort des agents et des usagers. Les déchèteries font face aux évolutions réglementaires et sociétales, elles doivent pouvoir s'adapter aux nouveaux usages : valorisation de nouvelles matières, fonctionnement en économie circulaire, tri et sur-tri. La définition de ce schéma directeur se déroule en 4 phases : la phase 1 - étude de diagnostique - a été lancée en 2021, suivront l'étude de scénarii, la proposition des 3 retenues, et la rédaction du schéma.

Chiffres clés :

13 déchèteries
5 pôles de collecte
2 plateformes de compostage
1 centre de stockage
1 unité de traitement biologique + centre de tri
25 communes, 210 286 habitants
131 900 tonnes de déchets pris en charge en 2021
627 kg de déchets produit par an et par habitant
Valorisation matière : 64,8%
3 596 tonnes de compost produit
Détails :
Déchets ménagers résiduels : 32 106 t (+2%)
Emballages : 12 357 t (+6%)
Biodéchets : 7 812 t (+3%)
Papiers : 3 694 t (-2%)
Verre : 10 502 t (+5%)
Apports en déchèteries : 65 057 t (+19%)

Fonctionnement : maîtrise des coûts et efficacité

Les dépenses de fonctionnement du service sont en hausse de 7% par rapport à 2020, à 27,7 M€. Les recettes s'élèvent à 31.8 M€, également en hausse de 3.6% par rapport à l'année précédente. Les dépenses nettes sont couvertes à 108% par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), cette dernière représente 77.9% des recettes réelles de 2021. La vente de matériaux issus de la collecte (carton, journaux, magazines pour les 3/4) progresse de plus de 900k€ par rapport à 2020 et représente 6.7% des recettes. Globalement, le coût par habitant a légèrement progressé pour atteindre 108€ en 2021 (contre 104€ en 2020).

Qualité de l'eau : des investissements soutenus pour la rénovation des réseaux d'assainissement (point 12)

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement montre la bonne continuité du service et les efforts en faveur de l'assainissement.

Comme chaque année, le service public de d'eau potable et d'assainissement publie son rapport annuel pour le soumettre aux élus du conseil communautaire. C'est la Direction Eau et Assainissement qui assure la gestion de ce service : ouvrage et réseaux d'eau potable et d'eaux usées, depuis les prises d'eau jusqu'aux rejets après traitement. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la collectivité assure également la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines.

Pour 2021, un schéma directeur de l'assainissement a été rédigé à partir duquel est mis en place d'un plan d'actions et d'investissements. Le service a renforcé les contrôles de branchements et accéléré le renouvellement des réseaux. Les investissements s'élèvent à 5.8 M€ HT pour l'assainissement des



eaux usées, en progression de 44% par rapport à 2020. Concernant l'assainissement des eaux de pluie, 2 M€ ont été investis, soit 50.8% de plus qu'en 2020.

Eau potable : un nouvel enjeu

Afin d'assurer la qualité constante de l'eau potable dans le respect des normes sanitaires, il faut adapter les techniques d'analyse pour mieux les détecter, sans compter les investissements induits pour les nouveaux traitements de l'eau à la charge des collectivités. L'action devra également se faire en amont, en prévention, auprès des utilisateurs de pesticides. Sur ce volet particulier, Lorient Agglomération a entamé la révision de l'organisation de la production et de la distribution d'eau potable pour mieux faire face aux épisodes de sécheresse qui risque d'être de plus en plus fréquents à l'avenir.

Quelques chiffres en 2021 :

- Eau potable :
 - 12 774 398 m³ produits (+1.1%)
 - Plus de 107 800 abonnés
 - Rendement global : 86.4%
 - Qualité de l'eau : 100% conforme aux limites microbiologiques et physicochimiques
- Assainissement collectif :
 - 87 274 branchements (+0.3%)
 - 100 % conforme par temps sec et de pluie vis-à-vis de la DERU (Directive Eaux Résiduaire Urbaines)
 - Stations d'épuration : conformes aux prescriptions nationales, Gâvres et Ploemeur non conformes selon arrêtés préfectoraux
 - 2 451 contrôles de branchements, dont 1 053 non conformes

Breizh Bocage : plus de 12 km de haies bocagères en projet (point 13)

Depuis 2015, le programme Breizh Bocage permet de replanter des haies bocagères pour lutter contre les pollutions de l'eau. Prolongé jusqu'en 2023, ce dispositif piloté par Lorient Agglomération se déploie au-delà de son territoire jusque sur le bassin versant du Scorff.

Traditionnellement présents dans le paysage breton, les bocages remplissent plusieurs fonctions indispensables : frein à l'érosion avec des talus qui retiennent la terre et les eaux de pluie, frein au ruissellement et aux pollutions qu'il transporte, protection des zones tampons, barrières contre le vent, structuration du paysage, réservoir de la biodiversité et même une valorisation possible de ces haies en bois-énergie et bois d'œuvre... Les bocages jouent un rôle central dans la gestion et la protection de la ressource en eau et pour la qualité des sols. Depuis 2015, le programme Breizh Bocage permet de reconstituer des haies bocagères sur des terres agricoles. Intégré à la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) de Lorient Agglomération, Breizh Bocage est piloté par l'intercommunalité qui est maître d'ouvrage de ces travaux sur l'ensemble du territoire SAGE* Scorff et sur l'aval du bassin versant du Blavet, bien au-delà des limites de son propre territoire. En effet, le SAGE Scorff intègre des territoires de Quimperlé Communauté, Roi Morvan Communauté, et la CC du Kreiz Breizh qui ont délégué à Lorient Agglomération la maîtrise d'ouvrage de Breizh Bocage par convention du 25 juin 2019.

Pour 2022, de nouveaux travaux de restauration de haies bocagères sont programmés, suite aux rencontres avec des agriculteurs volontaires. Pour le territoire du SAGE Scorff, les projets bocagers concernent 9 communes (Saint Caradec Tregomel, Mellionnec, Arzano, Berné, Locmalo, Ploemeur, Pont-Scorff, Ploërdut) et 3,22 km de linéaire. Le budget global est de 37 387 € HT. Concernant l'aval du bassin versant du Blavet, et suite à une forte mobilisation des agriculteurs, près de 10 000 km de linéaire sont programmés sur 9 communes (Bubry, Inguiniel, Inzinzac-Lochrist, Languidic, Quistinic, Pluvigner, Locmiquélic, Lanester, Riante). Le montant estimé des travaux est de 105 189 € HT. Les financements publics relèvent du FEADER, du Plan de Relance, de la Région et du Département pour 80%.

**schéma d'aménagement de la gestion des eaux*

III. Aménagement, Mobilités et Habitat

Transports urbains : une reprise qui se confirme, une nouvelle Délégation en vue (point 14)

Comme chaque année, le délégataire de transports publics RATP Dev livre son rapport d'activités annuel : 2021 marque la reprise de l'activité malgré la crise sanitaire.

Les résultats en progression

Tous les chiffres sont en hausse pour 2021 par rapport à 2020 : +13,5% de production de kilomètres avec 7 340 660 km réalisés (contre 6 466 796 en 2020), +4.8% sur le nombre de voyages à 17 844 678 (contre 17 024 553 en 2020). Mais ces résultats restent inférieurs à ceux de 2019 avec une baisse de 10% pour le voyage et 3.5% pour les km produits. Les chiffres de la fréquentation terrestre vont dans le même sens : -28% entre 2019 et 2021, mais +33% entre 2020 et 2021. On note une hausse importante de la fréquentation dans la périphérie de Lorient : sur les lignes de proximité 207 (Cléguer/Lorient collèges Lycées) + 1 500 validations entre 2019 et 2021 et 36 (Pont-Scorff/Quéven) +3 800 validations sur la même période. Concernant le service de transport PMR, les résultats 2021 laissent voir une légère hausse de fréquentation à +13.2% pour les missions et +10.9% pour les courses.



Les faits marquants de l'année

La crise sanitaire n'a pas impliqué de fermeture du réseau qui est resté en activité toute l'année. Au 1^{er} janvier 2021, Lorient Agglomération a lancé les nouveaux tarifs pour les étudiants et +66 ans pour favoriser l'accès au réseau CTRL à ces deux publics cibles.

L'exercice a également vu plusieurs événements marquants sur le territoire : le Tour de France avec Lorient ville étape, et le retour du Festival Interceltique de Lorient (FIL) en mode restreint.

L'opération estivale de communication « La vie en jaune », autour du Tour de France, a fait circuler un bus et un bateau du réseau entièrement habillés de jaune pendant l'été et éditer 500 tickets spéciaux et 1 500 maillots floqués à bord des bus et des bateaux le jour de l'étape (28 juin 2022). Pour le FIL, 14 800 titres spécifiques à la journée (3€) ont été vendus. Autre fait marquant : la démonstration des bus à hydrogène réalisée fin avril dans le cadre du projet de décarbonisation des flottes de bus

Chiffres clés :

17 844 678 voyages
20 235 abonnés
34 lignes urbaines
8 lignes maritimes, dont 3 estivales
126 lignes scolaires
10 TAD
5,222 M€ de recettes commerciales encaissées
2 dépôts, 4 navires, 94 bus

Du transport en commun aux mobilités du quotidien : une nouvelle délégation en projet

Depuis le 1^{er} janvier 2018, RATP Dev assure la gestion et l'exécution du service de transport public sous la marque CTRL. Prolongée d'un an en raison de la crise sanitaire, la convention de délégation de service public (DSP) arrivera à échéance le 31 décembre 2023, Lorient Agglomération doit donc engager une nouvelle procédure de mise en concurrence pour désigner un exploitant. Afin de définir cette procédure et les attendus du prochain délégataire, le Conseil Communautaire sollicité l'avis de la Commission consultative des services publics locaux. De l'analyse de cette commission, il ressort que le choix d'un moyen de gestion par délégation de service public reste le plus pertinent : il permettrait de « poursuivre l'amélioration du service, mais également d'assurer un contrôle plus efficace pour optimiser le service rendu aux usagers ». **Il est proposé de définir une durée de 8 ans (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2031) pour le nouveau contrat de gestion et d'exploitation du réseau de transports publics urbains et des services de mobilité associé.** En effet, cette nouvelle DSP verra son périmètre élargi au covoiturage, à la gestion des abris vélos sécurisés, et à l'entretien et la maintenance des biens mis la disposition du délégataire par Lorient Agglomération. En option il pourra être demandé au futur délégataire un service de vélos en location.

Vélos : des abris sécurisés et gratuits pour les abonnés CTRL (point 16)

Alors que Lorient Agglomération encourage la pratique des mobilités douces et actives ainsi que l'intermodalité, de multiples actions sont menées en faveur du vélo. Parmi elles, le projet d'abris à vélos sécurisés et gratuits pour les abonnés CTRL à proximité des transports collectifs, plus particulièrement des embarcadères des Transrades.

Plan de Mobilité au lieu de plan de déplacements, pôle d'échange multimodal, interconnexion, liaisons douces : Lorient Agglomération envisage les déplacements de la population à une échelle plus globale. L'objectif est d'intégrer les différents moyens de transport et de déplacement, les services associés et leurs complémentarités. Sur le terrain, on note également la volonté des habitants d'aller vers plus de souplesse et de mixité des usages, d'adapter leurs mobilités aux enjeux écologiques et sociétaux. Dans ce contexte, Lorient Agglomération insiste sur la place du vélo : des aides et des opérations sont en cours pour sécuriser l'usage du vélo, comme la révision du schéma directeur vélo*, l'aide aux aménagements cyclables des communes, des formations à la pratique du vélo dès l'école, l'aide à l'achat de vélos cargos, vélos pliants ou de vélos à assistance électrique**, la possibilité d'embarquer son vélo dans certains transports. Par ailleurs, l'Agglomération envisage potentiellement le déploiement sur l'ensemble de son territoire un service de location moyenne - longue durée de vélos à assistance électrique.



Pour aller plus loin et afin d'encourager l'intermodalité transports en commun / vélos, Lorient Agglomération va déployer des stationnements vélos sécurisés à proximité des gares et haltes ferroviaires (Gestel ou Brandérion) mais aussi aux embarcadères (Gâvres, Locmiquélic ou Lorient Port de Pêche). 100 000€ ont été investis en 2022 et le déploiement sera poursuivi en 2023. Le parc comprendra des box individuels et fermés par cadenas personnel, et des abris collectifs verrouillés par une porte magnétique et accessibles via la carte de transport Korrigo (utilisée sur le réseau CTRL et TER). Ces abris collectifs seront prioritairement réservés et gratuits pour les abonnés CTRL et SNCF afin de les inciter à emprunter les transports en commun.

* Financement d'aménagements cyclables et actions de promotion du vélo avec mise en service au 1^{er} semestre 2023.

**Depuis 2021 et la mise en place de l'aide par Lorient Agglomération, plus de 1 700 habitants ont bénéficié de ce soutien pour un montant total de 340 000 €

Lorient Agglomération déploie une application de covoiturage pour les trajets du quotidien (point 17)

Lorient Agglomération a choisi Karos, une application de covoiturage courte distance, pour développer une offre sur-mesure sur le territoire. Dédiée essentiellement aux trajets du quotidien, Karos est d'abord proposée dans les entreprises, avec une aide financière de l'Agglo aux covoitureurs.

Alternative intéressante à la voiture individuelle et complément à une offre de transport collectif peu adaptée aux territoires ruraux et de faible densité, le covoiturage est encouragé par Lorient Agglomération. La collectivité travaille avec les 25 communes de l'agglomération sur un schéma directeur des aires de covoiturage et parking-relais, et veut en parallèle sensibiliser et informer les publics sur les avantages de cette pratique, notamment dans les entreprises. Des déplacements moins chers, plus rapides, moins polluants et plus faciles : le covoiturage peut séduire de nombreux usagers pour se rendre au travail, la convivialité en plus.

Un coup de pouce de l'Etat :

Cette mesure vient s'ajouter aux annonces du gouvernement du 6 octobre concernant le plan de sobriété énergétique et qui prévoit un crédit d'environ 100 euros à partir du 1^{er} janvier 2023 pour les abonnements aux plateformes de covoiturage.

Afin d'encourager le covoiturage, Lorient Agglomération a donc conclu un accord cadre avec la société Karos qui développe un progiciel et une application de covoiturage courte distance. Depuis cet été, des contacts avec des entreprises se sont déroulés pour permettre le bon déploiement du dispositif à venir : aides incitatives octroyées par Lorient Agglomération aux passagers covoitureurs : 1€ par trajet (dans la limite de 2 par jour) et 10 ct/km au-delà de 20 km de trajet.

Le principe est le suivant :

- les conducteurs sont rémunérés 2 € par trajet et par covoituré + 10 centimes/km au-delà de 20 km,
- les passagers participent à hauteur de 1€ par trajet au départ ou à destination des 25 communes de l'agglomération dans la limite de 30 km, +10 ct/km au-delà de 30km. Et ils bénéficient d'une subvention de Lorient Agglomération : 1€ par trajet de moins de 20km, + 10 ct/km au-delà, dans la limite de 30km (2€ max par trajet).

En complément, le programme de sensibilisation « 3 millions de covoitureurs » fait bénéficier pendant 6 mois de trajets gratuits les salariés et étudiants des structures participantes (1€ du programme « 3 millions de covoitureurs » + 1€ de Lorient Agglomération), le conducteur étant rémunéré à minimum de 2€ par trajet.

La plateforme sera ensuite ouverte au grand public début 2023 / +d'infos : www.karos.fr

Evolutions 1999-2015 Observatoire de la mobilité - Audélor 2019 :

- 68 000 navetteurs chaque jour sur le pays de Lorient, soit 2 actifs sur 3 qui travaillent hors de leur commune de résidence
- 92 % des navettes sont effectuées en voiture
- des navettes en croissance, + 22 % depuis 1999, et de plus en plus longues avec un temps moyen de 27 minutes (aller)
- une croissance portée par l'éloignement croissant entre actifs et emplois ainsi que par les décalages entre type d'emplois créés et type d'actifs accueillis dans les communes
- La distance moyenne des déplacements domicile travail est de 34,6 km. La distance médiane est de 14,4 km

Prolongement du PIG Habitat : accompagner le maintien à domicile (point 18)

Initialement conclu pour une période de 5 ans (2018-2022), le programme d'intérêt général Programme d'Intérêt Général Habitat est prorogé en 2023 afin de poursuivre l'action en faveur de la rénovation thermique et l'autonomie de la personne, dans un contexte énergétique et économique tendu.

La convention du PIG Habitat a été signée en 2018 par Lorient Agglomération, l'Etat et l'Anah pour une durée de 5 ans. Ce programme, qui s'adresse aux propriétaires modestes (sous plafond Anah) et aux bailleurs privés, porte sur deux objectifs : la rénovation thermique de l'habitat, y compris le traitement de la précarité énergétique, et l'autonomie de la personne dans son domicile. Depuis son lancement, le PIG Habitat a permis de financer des travaux dans 1 011 logements : soit 18 M€ de travaux, subventionnés à hauteur de 8.2 M€ par l'Anah et 1.6 M€ par Lorient Agglomération. Alors que le programme doit se conclure fin 2022, les besoins restent prégnants sur le territoire : le vieillissement de la population induit un nécessaire maintien à domicile en progression, la rénovation énergétique est une priorité nationale. Si les demandes concernant l'énergie sont majoritaires, celles concernant l'autonomie se sont accélérées pour dépasser l'objectif initial. Dans l'attente de nouveaux textes réglementaires attendus sur le sujet, et après accord de l'Anah et de la DREAL*, Lorient Agglomération propose de prolonger l'opération PIG Habitat en 2023 afin de poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'adaptation de leur logement au handicap ou au



Objectifs du PIG Habitat :

- Amélioration de 1 859 logements privés
- Propriétaires occupants : 1 735 logements
- Propriétaires bailleurs : 26 logements
- 98 logements en copropriété dans le cadre de dispositifs tel que copropriétés fragiles

vieillesse, et dans les travaux de rénovation thermique. Ce temps sera mis à profit pour étudier l'opportunité d'un autre programme dès 2024.

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*

Un nouveau programme de logements sur le secteur est du Cours de Chazelles

(point 19)

Le secteur Chaigneau va accueillir la construction d'habitat sur près de 5 000 m² : plus de 150 logements seront érigés à l'est du Cours de Chazelles, dont environ 50 logements sociaux.

Des logements neufs et de la mixité

L'ilot Mettrie à Lorient, dans le secteur Chaigneau, fait partie d'un quartier en mutation dans le cadre du renouvellement urbain depuis une dizaine d'années. Le projet de construction de logements est programmé entre les rues de Melun et René de Kerviler, sur trois emprises appartenant à la Ville de Lorient, à Lorient Agglomération et au Garage Citroën pour un total de 4 917 m². Sur la première parcelle dite Daeron, Lorient Habitat va construire 50 logements locatifs sociaux pour une surface de plancher d'environ 2 257m². La deuxième parcelle accueillera 40 logements en accession libre et le dernier foncier verra la réalisation de 62 logements, dont 13 en accession sociale (Bail réel solidaire) et 49 en accession coopérative. Au total, 152 logements neufs seront créés dans cet ilot à proximité de l'hypercentre de Lorient, accessible à tous types de ménages.



Une convention entre Lorient et Lorient Agglomération

Les logements locatifs sociaux du programme seront tous réalisés sur la parcelle Daeron, propriété de Lorient Agglomération. Cette parcelle intègre donc les logements sociaux qui auraient dû être réalisés sur les deux autres fonciers, à hauteur de 25%. La Ville de Lorient versera une compensation financière à l'Agglomération, représentant 25% de la valeur foncière des deux autres terrains, soit 481 750 €. Par ailleurs, cette compensation participe à reconstituer les logements sociaux déconstruits à Bois-du-Château, conformément au Programme local de l'habitat (PLH).

IV. Ressources, Finances et Administration Générale

Budget supplémentaire 2022 : les premiers effets de la crise énergétique (point 26 et 27)

Le conseil communautaire votera le 18 octobre prochain, l'affectation des résultats des 9 budgets de l'EPCI. La pratique de cette première délibération modificative de l'année permet la reprise du résultat constaté au compte administratif 2021 présenté au conseil communautaire du 28 juin 2022 accompagné d'un travail d'amendement des inscriptions effectuées au budget primitif, c'est la raison pour laquelle il est aussi dénommé Budget Supplémentaire (BS).

Ce budget supplémentaire 2022 illustre la bonne santé financière de Lorient Agglomération en reprenant les résultats de l'exécution financière 2021 ce qui permet une augmentation de l'autofinancement dans la plupart de budgets et un ajustement du montant prévisionnel de l'emprunt.

Sur le budget principal :

L'excédent de fonctionnement issu de l'exécution du budget 2021 s'élève à 22,92 M€.

Il est proposé de l'affecter pour couvrir le déficit d'investissement de l'année antérieure soit 11,29 M€ et d'affecter l'excédent de fonctionnement du BP 2021 sur le BP 22 de 11,63 M€ pour la couverture des besoins nouveaux identifiés en fonctionnement, l'autofinancement d'une fraction des investissements et réduction du recours à l'emprunt.

Les premiers effets de la crise énergétique commencent à se faire ressentir sur la section de fonctionnement de ce budget principal où les charges générales de Lorient Agglomération augmentent en lien notamment avec l'augmentation des coûts de l'énergie, des carburants et des contrats de nos prestataires (+ 695 974 €).

Sur le volet investissement, des diminutions de dépenses en lien avec le renoncement au projet de construction du pôle technique communautaire pour 1.4 M€ et à des ajustements sur des projets suite à des ajustements de plannings : 998 000 € pour les travaux de la déchèterie de Kerbus à Groix, aménagements extérieurs autour du parc des expositions 400 000 €, du club house du golf de Ploemeur 300 000 €, l'aménagement de nouveaux espaces et la mise en place d'une nouvelle signalétique au Haras d'Hennebont 370 000 €, la création de l'espace crea, une nouvelle pépinière d'entreprises au cœur du parc technologique de Soye 360 000 €.

A l'issue de ces ajustements, **le budget général de Lorient Agglomération s'ajuste à 118 M€ en section de fonctionnement et 86 M€ en section d'investissement.**

Sur les principaux budgets annexes :

Sur le budget transports : 40 M€ en fonctionnement et 14,5 M€ en investissement.

Les principaux ajustements sur ce budget proviennent en dépenses de fonctionnement de l'ajustement de la rémunération du délégataire en lien avec le solde d'exploitation 2021 (919 k€) fortement impacté par la crise sanitaire liée au Covid-19 avec une fréquentation en baisse de 28% par rapport à 2019 et en recettes un niveau supérieure à la projection prudentielle effectuée au vote du budget sur le volet recettes commerciales (+ 1M€) (5 192 titres de transports vendus en 2021 contre 4 289 en 2020) et versement mobilité (+ 1M€). Sur le volet investissement, la transition énergétique du parc de bus est lancée et le niveau de consommations est conforme aux prévisions avec l'achats des 10 premiers bus bioGNV 8 articulés et 2 standards (4,985M€) et les acomptes versés pour l'achat de 7 bus standards hydrogène vert renouvelable qui seront livrés à l'automne 2023.

Sur le budget eau : 22,7 M€ en fonctionnement et 10,6 M€ en investissement

Les principaux ajustements sont liés à l'enregistrement de dépenses et recettes supplémentaires liées à une augmentation des achats et des ventes d'eau et une dépense exceptionnelle nécessaire à la gestion de la crise sécheresse de l'été 2022 avec l'installation d'une usine pour l'alimentation en eau potable de Groix.

Sur le budget assainissement : 12,8 M€ en fonctionnement et 12,67 M€ en investissement

Des recettes supplémentaires permettent de couvrir des dépenses liées à l'augmentation du prix de l'énergie, des carburants et quelques augmentations de rémunération de nos prestataires.

Fonds d'Intervention Communautaire : 5 nouveaux projets dans les communes

(points 28, 29 et 30)

Améliorations énergétiques, reconquête végétale, rénovation de bâtiments, aménagement urbain : de Gestel à Lorient, le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) et le FIC Ruralités participent au financement de 5 projets structurants du territoire.

Quistinic : double opération de confort thermique

En pleine crise énergétique, la rénovation thermique des bâtiments devient un enjeu à la fois économique et environnemental. A Quistinic, deux équipements énergivores sont concernés : d'abord le café-restaurant situé en plein cœur du bourg, à la fois lieu de rencontre et d'animation incontournable de la vie locale. Après un premier rafraîchissement et quelques travaux de décoration, il doit bientôt rouvrir ses portes avec l'arrivée de nouveaux gérants. Afin de réduire les dépenses énergétiques du bâtiment de plus de 300m², la ville souhaite réaliser une rénovation thermique. Même chose pour la salle polyvalente, au centre de la vie culturelle et sociale de Quistinic, puisqu'elle accueille les associations et les événements privés. Le café-restaurant comme la salle polyvalente ont bénéficié d'un diagnostic énergétique et de préconisations de la part de Lorient Agglomération dans le cadre du programme ACTEE*. Les travaux envisagés portent sur l'isolation par l'extérieur, la réfection du toit, le changement des huisseries et d'une armoire électrique. Le budget estimé est d'environ 140 000 € HT pour lequel la commune sollicite 48 605 € au titre du FIC.

**Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique*

Gestel : sécurité et multimodalité dans la rue de Quéven

A Gestel, la rue de Quéven est un axe structurant du centre-bourg : elle mène à la place de la mairie et relie la commune de Quéven, celle de Guidel et la RN 165. Elle dessert également le parking relais (équipé de boxes pour vélos et d'une borne de recharge rapide) équipement de Lorient Agglomération inauguré au printemps dernier, les nouveaux logements en cours de construction, le futur parking communal, la médiathèque... Pour accompagner la refonte urbaine du site et sécuriser les déplacements doux sur cet axe, la commune de Gestel a programmé des travaux d'aménagement de la rue : reprise de l'éclairage public, réalisation d'une voie verte (piétons/vélos), nouveaux arrêts de bus, espaces verts et noues paysagères. Le coût global de l'opération est de 467 732 €, dont 100 000 € sollicités au titre du FIC.

Lorient : retour de la nature place de l'Hôtel de Ville

La nature doit retrouver sa place en ville pour y jouer un rôle multiple : lutter contre le réchauffement, faciliter le drainage des eaux de pluie, préserver la biodiversité... A Lorient, la végétalisation est déjà en marche avec les plantations réalisées Avenue de la Marne, la création de jardins dans les écoles, les coulées vertes à Bois du Château. C'est au tour de la vaste place minérale de l'Hôtel de Ville de retrouver de la verdure : la Ville souhaite installer un esprit jardin de campagne avec pelouses, grands arbres, bacs et massifs fleuris, mobilier urbain. Pour financer ce projet, estimé à plus de 190 000 €, Lorient sollicite une aide de 20 000 € au titre du FIC Ruralités. Les travaux devraient être terminés au premier semestre 2023.



Inguiniel : la mairie rajeunit

Alors que le bâtiment principal date des années 1950, et qu'une extension a été réalisée en 1995, la mairie d'Inguiniel souffre de son âge : espaces mal adaptés ou inutilisés, déperditions énergétiques, problèmes de circulation... La commune souhaite la rénover et la réaménager. Les travaux porteront sur la rénovation de l'enveloppe (menuiseries, châssis du toit, isolation par l'extérieur...), la restructuration et l'isolation intérieures, l'installation d'un ascenseur, la valorisation du grenier, la reprise de l'électricité et l'amélioration du système de chauffage avec chaudière à pellets. Les espaces réaménagés accueilleront un bureau pour les permanences de services extérieurs, voire un tiers lieu ouvert aux agents d'autres collectivités. Pour cette opération d'environ 600 000 € HT, la commune sollicite un fonds de concours au titre du FIC Ruralités de 60 000 € HT (plafond maximum autorisé pour une commune de typologie « rural sous faible influence d'un pôle »).



Inzinzac-Lochrist : rénovation de la banque alimentaire

Afin d'agrandir l'espace dédié à la banque alimentaire, la mairie souhaite réaliser des travaux sur la toiture du bâtiment : couverture, isolation et installation de rangements. L'objectif est de développer l'activité en ouvrant une banque vestimentaire et de réduire les dépenses énergétiques du lieu. Bénéficiant d'une typologie « urbain densité intermédiaire », la commune d'Inzinzac-Lochrist peut solliciter un fonds de concours de 25 000 € au titre du FIC Ruralités, pour un budget global de 56 000€.

Depuis 2018, le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) offre un soutien financier aux communes qui en font la demande et pour des projets structurants : création d'une web tv à Larmor, agrandissement de la cantine scolaire à Caudan, services en ligne à Cléguer, mise en lumière du patrimoine à Port-Louis... Les projets montrent la diversité des initiatives et l'utilité de ce fonds pour leur réalisation. Pour sa deuxième phase de déploiement (2021-2023), le FIC dispose d'une enveloppe de 2,5 M€.

En complément, le FIC aux ruralités a été créé fin 2021 afin d'accompagner des projets de développement territorial. Ce FIC Ruralités est doté d'une enveloppe globale d'1 M€ pour 2022-2025 et s'articule autour de deux axes : le maillage territorial (services et équipements) et l'alimentation et cadre de vie (produits locaux et verdissement).

Un Datacenter territorial sobre et décarboné (point 31)

Afin de sécuriser les données informatiques et d'accompagner le développement numérique du territoire, Lorient Agglomération programme la création d'un Datacenter sobre et décarboné pour 2023.

A l'heure du tout numérique, du télétravail et des services en ligne, la sécurisation des infrastructures informatiques supports est un enjeu majeur pour un établissement public comme Lorient Agglomération. Afin de renforcer la disponibilité et la sécurité de ses applications et de ses données, Lorient Agglomération a étudié l'opportunité de construire un nouveau Datacenter. Complémentaire aux installations existantes, il se doit d'être sobre et décarboné pour répondre aux objectifs d'un numérique responsable et à l'engagements pour le climat. Dans un contexte tendu de sobriété énergétique, un équipement moins énergivore prend de plus tout son sens. En effet, l'actuel Datacenter est occupé au $\frac{3}{4}$, consomme une énergie équivalente à celle de la Maison de l'Agglomération et a présenté des surchauffes répétées cet été en raison d'une climatisation vieillissante. Le nouveau Datacenter est optimisé pour offrir plus de capacité tout en consommant moins d'énergie.

Un programme évolutif

Le projet prévoit la réalisation d'un Datacenter plus sobre : optimisation du refroidissement avec des murs végétalisés, utilisation de la chaleur produite par les serveurs, production d'énergie propre (panneaux solaires). Il sera réalisé à partir de conteneurs maritimes recyclés par une entreprise bretonne. Entièrement modulable, le Datacenter sera en capacité d'évoluer selon les futurs besoins.

D'ailleurs, il ne sera pas réservé qu'à Lorient Agglomération, mais pourra être mutualisé avec les communes et équipements du territoire, voire des acteurs privés qui en feront la demande.

Le montant global du projet est estimé à 1,611 M€, éligible aux aides de l'Europe au travers du FEDER 2014/2020 (REACT EU), à hauteur minimum de 70 %, soit une subvention d'un montant prévisionnel de 1,1 M€.

En bref :

- Un Datacenter mutualisé, sobre et décarboné
- Budget global 1.6 M€
- Livraison pour l'été 2023

V. Développement et Attractivité du territoire

La renaissance du site des Forges à Inzinzac-Lochrist (point 38)

Des entreprises, des commerces, des logements, des activités de loisir et du patrimoine réunis au bord du Blavet : c'est le pari pris par la commune d'Inzinzac-Lochrist pour la reconversion de l'ancien site industriel des Forges. Cet ambitieux programme de requalification va dans le sens des objectifs de reconquête de friches, de sobriété foncière et d'attractivité du territoire, défendus par Lorient Agglomération dans le SCoT* et le projet de territoire.

Situé dans le bas de la commune, sur les rives du Blavet, l'ancien site industriel des Forges d'Inzinzac-Lochrist a marqué durablement l'histoire industrielle et le paysage du territoire. Si les usines sont fermées depuis les années 1960, les quelques constructions encore visibles aujourd'hui vont intégrer un vaste programme de renouvellement urbain de ce qui était devenu une friche de 9 hectares. La première phase, sur 3 hectares, concerne plusieurs bâtiments hérités des Forges, dont certains déjà occupés par des entreprises, comme la CIM (carrosserie industrielle du Morbihan), la menuiserie EML, Pêchal, Polyform, Arcus Inox, BRI. D'autres entreprises sont déjà intéressées pour les rejoindre, ainsi que des projets de restauration, de gîtes, d'activités de loisirs. Le chantier prévoit également la dépollution de



certaines parcelles, avec création d'une promenade le long du Blavet et de voiries, puis l'embellissement des bâtiments industriels et la mise en valeur de l'architecture de l'époque. Objectif : reconstruire la ville sur elle-même, valoriser le patrimoine tout en luttant contre l'étalement urbain.

Le vaste projet de reconversion du site des forges intègre parfaitement les enjeux de densification et de sobriété foncière, tout en participant à l'attractivité de la ville et plus largement du territoire, dans le sens du SCoT* et du Projet de Territoire (axe 3 « transformer »). A ce titre, la commune d'Inzinzac-Lochrist sollicite l'attribution d'un **fonds de concours de Lorient Agglomération pour un montant d'1,3 M€**, sur un budget global estimé de 3,115 M€. <http://www.scot-orient.fr/>

Calendrier :

2022 : cession des terrains à la Ville + candidature à l'appel à projets « Fonds de recyclage des friches » de l'Etat
2023 : Démarrage des travaux
2030 : livraison finale

*Schéma de cohérence territoriale

Des actions pour l'alimentation (point 40)

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), Lorient Agglomération apporte son soutien à 3 opérations d'éducation à l'alimentation, à hauteur de 12 000 € : le festival Alimenterre, les Festins de l'œil et Ti Mady. Trois actions qui encouragent une alimentation saine, locale et de saison.

Lorient Agglomération a pour objectif de renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale de qualité en s'appuyant sur un secteur agricole dynamique pour encourager les circuits courts et une meilleure alimentation. Cela passe aussi par l'éducation à l'alimentation en direction de tous les publics et plus particulièrement chez les jeunes, comme le préconisent le PAT et la Charte de l'agriculture et de l'alimentation. En complément de ces documents d'orientation, la collectivité s'allie aux initiatives locales qui vont dans ce sens. Ainsi, dans la continuité des financements de 2021, Lorient Agglomération apporte un soutien financier aux 3 actions que sont Alimenterre, Festins de l'œil et Ti Mady.



Festival Alimenterre

Créé en 2007 et soutenu depuis 2009, ce festival propose 8 films sur la souveraineté alimentaire et l'agriculture durable dans plusieurs lieux du territoire, avec débats, rencontres, dégustations et ateliers cuisine. L'édition 2022 se tiendra les 25 et 26 novembre et invitera divers élus pour évoquer la charte de l'agriculture et le PAT. Le soutien financier proposé est de 1 000 €. www.alimenterre.org

Les Festins de l'œil

Ces rencontres gastronomiques, initiées en 2021 à Pont-Scorff, se déplacent à Lorient fin 2022 autour d'un nouveau thème : l'esthétique culinaire. Des plats cuisinés par des écoliers puis mis en scène et photographiés, une exposition de ces photos à la Colloc à Lorient (22 et 23 oct.) avec démonstrations de chefs sur l'art de dresser une assiette, un atelier pour les adolescents, des recettes liées à la pommes de terre... L'événement met en avant la cuisine et les produits lorientais via ses acteurs locaux. Lorient Agglomération propose d'apporter une aide de 1 000 €. www.lesfestinsdeloeil.wordpress.com

Ti Mady

Ti Mady, pour manger local et durable en pays de Lorient, est une application gratuite et coopérative. Anciennement Ti Miam, cette application avait été lancée par l'UBS dans le cadre d'un projet de recherche, et a été reprise par l'association Mady and Co. L'objectif est de proposer des informations utiles pour consommer local et durable : géolocalisation des produits et des lieux de vente, astuces et conseils, recettes de saison... Pour sa maintenance et l'animation du site, Lorient Agglomération propose une aide de 10 000 €. www.timady.fr

L'avenir de la patinoire du Scorff à l'étude (points 48 et 49)

La patinoire du Scorff a connu une reprise de sa fréquentation en 2021, malgré une période de fermeture en début d'année due au Covid. Cependant, l'explosion des coûts de l'énergie vient questionner le modèle économique de cet équipement

Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est l'association UCPA Sport Loisirs qui assure la gestion, l'exploitation, l'animation et la promotion de la patinoire du Scorff pour le compte de Lorient Agglomération dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) d'une durée de 6 ans. Pour l'année 2021, et malgré la fermeture pendant les 5 premiers mois de l'année, l'association dresse un bilan positif : elle comptabilise 35 700 entrées en 2021 (contre 32 346 en 2020 et 57 053 en 2019). La catégorie « public » représente 57% de l'effectif global, tandis que les « scolaires » représentent 25.5%. Les centres de loisirs aussi profitent de l'équipement, avec 1 386 entrées, et les deux clubs sportifs (hockey et patinage artistique) progressent également. Sur l'exercice, le montant total des produits est de 452 809 €, dont 185 000 € de subvention globale de fonctionnement par Lorient Agglomération. Le résultat net est de 21 278 € HT (contre - 25 838 € en 2020). Le chiffre d'affaires est lui en progression de 17% à 255 977€.

Le contrat liant actuellement Lorient Agglomération à l'UCPA touchant à sa fin, une procédure a été engagée fin 2021 afin de sélectionner le prochain délégataire en charge de l'exploitation de la patinoire. Lors des négociations, les candidats ayant remis des offres en février 2022 ont souhaité y apporter des évolutions prenant en compte le nouveau contexte marqué par une forte augmentation des coûts de l'énergie, poste de dépenses crucial pour une patinoire. Le niveau de contribution financière attendu par les candidats de la part de Lorient Agglomération était sensiblement plus élevé que celui acté dans le contrat en cours. Au vu des fortes incertitudes sur l'évolution future des coûts de l'énergie, il n'est pas possible de retenir une offre, aucune ne présentant un avantage économique global suffisant au regard des critères énoncés dans le cahier des charges de l'appel d'offres.

Le président de Lorient Agglomération propose ainsi au Conseil Communautaire de ne pas attribuer le contrat de concession de service pour la gestion, l'exploitation, l'animation et la promotion de la patinoire du Scorff à Lanester et de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général la procédure de renouvellement de la concession de service.

Il est envisagé une prolongation du contrat actuel le temps de déterminer les conditions de la poursuite de l'activité de la patinoire.

Tourisme : la reprise confirmée (point 55)

Le soleil de cet été a facilité l'engouement touristique pour la destination Lorientaise qui confirme son attractivité. Déjà en 2021, l'office de tourisme notait une reprise de l'activité, malgré les difficultés encore liées à la crise Covid et aux confinements.

2021 en demi-teinte

Encore sous le coup de la pandémie de COVID 19, l'année 2021 est marquée par des restrictions d'activité et d'accueil des publics, ainsi que par un confinement en avril. Le redémarrage de l'activité des loisirs et de la restauration n'a été possible qu'au mois de mai. 2021 affiche cependant une bonne reprise du tourisme d'agrément. Ainsi, l'office de tourisme voit une progression de fréquentation de ses 8 agences : près de 700 000 visiteurs ont été renseignés (+18%) dont plus de 36 000 demandes d'accueil physiques (+4.6% par rapport à 2020), et une forte progression d'accueil et de vente en ligne (+16.7). Les réseaux sociaux (43 743 fans, +11.6%) accompagnent cet engouement du public pour les outils numériques.

A noter, le succès des campagnes réalisées via des influenceurs comme « Evan de Bretagne » ou « Les BestJobers ».



L'activité commerciale a été impactée par la crise et reste en deçà de 2019 : le tourisme de groupe a doublé son chiffre d'affaires mais reste à 30% de l'objectif initial, les BreizhBox atteignent 50% de l'objectif, la billetterie et la vente de prestation environ 75%. L'ensemble des produits commercialisés par l'office représente un chiffre d'affaires de 479 137 €.

2022 à la hausse

Si 2021 a amorcé la reprise sur une année d'exercice tronquée, 2022 devrait confirmer cette reprise notamment avec le succès de la fréquentation du Festival Interceltique de Lorient (FIL). L'été a notamment vu une véritable hausse de fréquentation, selon les données fournies par Audélor pour la destination Lorient-Quimperlé, dans son tableau de bord touristique de juillet-août : +17% d'hébergements réservés (par rapport à 2021), surtout en août (+21%), et +7.5% de nuits réservées (à 142 300 nuits). Le chiffre d'affaires global estimé est de 16 320 k€ (+9%) et la fréquentation s'élève à 4,2 millions de nuitées touristes sur la période estivale, et à 4.3 millions d'excursionnistes (visiteurs à la journée sans nuitée). Les professionnels sont globalement satisfaits de cette saison et jugent les mois à venir prometteurs. De son côté, Lorient Agglomération poursuit ses efforts pour soutenir les événements profitant au rayonnement du territoire comme Lorient Océan.

En bref :

L'office de tourisme communautaire Lorient Bretagne Sud Tourisme compte 20 salariés à l'année, 17 saisonniers et 2 stagiaires. Il est labellisé Qualité tourisme (depuis 2017) et Tourisme et Handicap (depuis 2020). Cette association assure les missions d'accueil, d'information et de promotion touristique sur les 25 communes du territoire. L'office reçoit une subvention globale de fonctionnement de Lorient Agglomération de 1,415 M€.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

